

Conseil des gouverneurs

GOV/INF/2021/39

16 août 2021

Français
Original : anglais

Réservé à l'usage officiel

Vérification et contrôle en République islamique d'Iran à la lumière de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité de l'ONU

Rapport du Directeur général

1. Le présent rapport du Directeur général adressé au Conseil des gouverneurs et, parallèlement, au Conseil de sécurité de l'ONU (Conseil de sécurité) porte sur la mise en œuvre par la République islamique d'Iran (Iran) des engagements en matière nucléaire pris dans le cadre du Plan d'action global commun (PAGC) en ce qui concerne les activités relatives à la fabrication de combustible pour le réacteur de recherche de Téhéran (RRT) à l'aide d'uranium produit dans le pays et enrichi jusqu'à 20 % en ^{235}U . On y trouvera des informations actualisées sur les faits survenus depuis les précédents rapports du Directeur général¹.

Activités liées à la production d'uranium métal comme combustible pour le RRT

2. Comme indiqué précédemment², le 23 juin 2021, l'Iran a informé l'Agence qu'il comptait transférer de l' UF_6 enrichi jusqu'à 20 % en ^{235}U de Natanz à l'usine de fabrication de plaques de combustible (UFPC) d'Ispahan afin de produire des assemblages combustibles³ pour le RRT. Le 28 juin 2021, l'Iran a informé l'Agence d'un processus en quatre phases avec lequel il comptait produire du nouveau combustible pour le RRT et qui comprenait l'utilisation d'uranium métal enrichi jusqu'à 20 % en ^{235}U ⁴. Le 6 juillet 2021, l'Iran a informé l'Agence que l' UO_2 enrichi jusqu'à 20 %

¹ Documents GOV/2021/28, GOV/INF/2021/32 et GOV/INF/2021/36.

² Document GOV/INF/2021/36, par. 4.

³ Un assemblage combustible standard comporte 19 plaques de combustible et un assemblage combustible de commande 14 plaques.

⁴ Document GOV/INF/2021/36, par. 5.

en ^{235}U qui avait été produit à la deuxième phase de ce processus en quatre phases serait transféré au laboratoire de recherche-développement (R-D) de l'UFPC, où il serait converti en UF_4 puis en uranium métal (à la troisième phase du processus)^{5,6}.

3. Le 14 août 2021, l'Agence a vérifié au laboratoire de R-D de l'UFPC que l'Iran avait utilisé 257 g d'uranium enrichi jusqu'à 20 % en ^{235}U sous la forme d' UF_4 pour produire 200 g d'uranium métal enrichi jusqu'à 20 % en ^{235}U .

⁵ Document GOV/INF/2021/36, par. 9.

⁶ PAGC, Annexe I – Mesures relatives au nucléaire, par. 24 et 26.